



*Association Humanitaire  
de Loisirs Créatifs*

Association Loi 1901

Indépendante de tout mouvement religieux, politique ou philosophique

Statuts déposés à la Préfecture de l'Hérault en janvier 2008

SIRET : 532 941 721 00013

**Bulletin d'information n°29, janvier, février, mars 2015**

Bonjour,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir ce nouveau bulletin d'information du Sens du Partage, avec notre actualité des trois derniers mois. Nous espérons que les fêtes se sont bien passées et que le nouvel an vous apportera joie, sérénité et partage ! Nous vous souhaitons bonne lecture !

➤ **Atelier de tricot à Sudalia, St Jean de Védas (34)**

Linda poursuit l'animation d'un atelier tricot (la Maille Solidaire) dans l'enceinte de Sudalia, maison de retraite à St Jean de Védas. La Maille Solidaire représente un lien social important pour les résidents et un moment de convivialité également pour le personnel qui nous accompagne. Aussi, Sudalia, nous offre un espace d'expo/vente permanente dans l'enceinte de l'établissement. Cela nous permet de montrer chaque semaine nos réalisations, et d'en vendre !! Merci à toute l'équipe de Sudalia pour leur accueil, leur gentillesse et leur disponibilité !



➤ **Expo/Vente**

**Corinne** nous offre cette année encore un espace dans son magasin de primeur pour présenter nos réalisations d'artisanat à sa clientèle. Depuis janvier 2015 nous y avons réalisé des ventes à hauteur de **43 euros** et nous remercions toute l'équipe de ce magasin de fruits et légumes au centre de St Jean de Védas pour leur gentillesse et solidarité.

A **Sudalia**, depuis janvier 2015, nous avons vendu pour **119 euros** d'artisanat (dont 89 € lors de l'expo/vente de Pâques). Merci à toute l'équipe pour leur solidarité. Chaque jeudi lors de l'atelier tricot, nous y exposons des doudous, des vêtements et des cartes de vœux. Ce sont surtout les visiteurs et bénévoles à Sudalia qui passent nous voir et acheter notre artisanat !!

➤ **Timbres et autres articles de collection**

Depuis janvier 2015 nous avons vendu pour **313.26 euros** d'articles de collection (principalement des timbres mais aussi des fèves et capsules de champagne !). Les ventes sont réalisées soit sur internet, soit directement auprès de collectionneurs, soit encore sur les puces et marchés avec l'aide des bénévoles de l'association Les Enfants de Sakaby. D'ailleurs, le montant des ventes réalisées sur les puces et marchés sont offerts à notre association partenaire pour les aider dans leurs actions humanitaires.

Nous adressons un très grand merci à tous ceux qui nous font déjà des dons de timbres car ils sont de plus en plus nombreux et cela est reflété dans nos ventes. Nous remercions également sincèrement les collectionneurs qui nous achètent nos timbres et autres articles de collection, notamment des fèves ! N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des timbres en double, si vous pouvez récupérer des timbres des courriers reçus ou si vous avez une collection de timbres qui vous encombre (hors Mariannes) !!

➤ **Quelques statistiques sur la fréquentation du site internet du Sens du Partage**

**Fréquentation du site du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2015**

865 Visites

1 426 Pages vues

1.65 Pages par visite

78.27 % Nouvelles visites

Nous ne faisons de la publicité que sur notre site internet, qui représente par conséquent notre vitrine permanente ! Nous exposons sur des marchés, mais beaucoup de nos ventes se font à travers ce site. N'hésitez pas à en parler autour de vous, et n'oubliez pas que nous pouvons réaliser des commandes et des créations d'articles sur demande. Contactez-nous pour en savoir plus !!

➤ **Expo/Vente pour Pâques, à Sudalia,  
le dimanche 29 mars 2015**

Nous remercions toute l'équipe à Sudalia de nous avoir accueillis lors d'un après-midi d'expo/vente une semaine avant Pâques, pour les cadeaux de dernière minute !!



Certaines bénévoles nous ont envoyé leur artisanat afin de nous aider à bien garnir notre stand, et nous avons passé un après-midi très agréable à discuter avec des résidents et des visiteurs. Nous avons récolté **89 euros** en vendant de l'artisanat et des cartes de vœux. Un très grand merci à tous ceux qui nous ont aidés lors de cette manifestation.

➤ **Dons aux ONG**

Comme chaque année, lors du premier trimestre de l'année les dons sont effectués aux ONG ayant retenu notre attention lors de l'Assemblée Générale en janvier. Cette année l'association a décidé d'offrir 800 euros à chacun des ONG suivants, choisi à l'unanimité des votants lors de l'Assemblée Générale:

**Les Enfants de Sakaby**

Cette association travaille avec Une Chance Pour Un Enfant au Burkina Faso. Ils ont, entre autres projets, créé une banque de céréales, une cantine scolaire, un centre pour femmes séropositives pour éviter la contamination par l'allaitement maternel, et un atelier de travaux manuels pour des artisans handicapés. Nous continuons donc notre soutien à cette association très active.

**Pour un Zébu**

Nous apprécions tout particulièrement le travail de cette ONG basée à Garches, qui œuvre au Burkina Faso afin d'aider des jeunes agriculteurs à faire vivre leurs villages. Après un apprentissage de trois années dans un centre d'agriculture sur place, Pour un Zébu achète et offre un kit complet à chaque agriculteur quittant le centre, afin qu'il puisse travailler sans tarder et avec les outils qu'il a appris à utiliser au centre. Il s'agit notamment d'un couple de zébus, une charrue, et d'une brouette. Chaque année nous finançons au moins un de ces kits qui coute environ 750€.

**Eau Vive**

Eau Vive travaille avec l'internationale, creusant des forages et puits, installant l'infrastructure autour pour une meilleur hygiène, et formant les responsables locaux afin qu'ils puissent en assurer l'entretien. Nous apprécions leur sérieux et cette année nous avons pu financer la plantation de 1000 arbres autour d'un forage au Niger !

**Adie**

Nous avons décidé de financer des micro-crédits dans l'Hérault, avec l'antenne héraultais de l'Adie. Cette association prête à des personnes souhaitant créer leur propre emploi afin de sortir du chômage ou pour s'insérer dans la société. Ils organisent des micro-crédits mais ils aident également la personne avec la paperasserie et les démarches et ils offrent des conseils pour s'assurer que l'entreprise ainsi créé est bien pensé. L'argent remboursé par la suite sera utilisé à aider d'autres personnes auxquelles les banques classiques refusent de prêter par faute de garanties suffisantes !

➤ **Quelques chiffres :**

Ci-contre, le tableau montrant nos principales recettes d'artisanat et de timbres entre le 1er janvier 2015 et le 31 mars 2015. Ci-dessous, la situation de nos comptes bancaires.

Nos comptes au 31/03/2015	
Livret A	367,42
Compte Courant	70,17 €
Caisse	76,71 €
<b>TOTAL</b>	<b>514,30 €</b>

recettes d'artisanat	
artisanat au siège	45,00 €
artisanat sur internet	253,69 €
expo/ventes	162,00 €
<b>TOTAL ARTISANAT</b>	<b>460,69 €</b>
recettes de timbres	
timbres au siège	23,00 €
timbres sur internet	27,00 €
puces et marchés	239,70 €
<b>TOTAL TIMBRES</b>	<b>289,70 €</b>
<b>autres articles de collection</b>	<b>23,56 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>773,95 €</b>

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez plus de renseignements.

**Encore un grand merci à tous...bonne continuation et à bientôt !**

L'équipe de rédaction

Association le Sens du Partage - 1 rue des Fauvettes - 34430 Saint Jean de Védas - Tél : 06-70-85-07-23

Courriel : [lesensdupartage@orange.fr](mailto:lesensdupartage@orange.fr) Site Internet : [www.lesensdupartage.org](http://www.lesensdupartage.org)